



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Escalade des violences au Nicaragua

Question écrite n° 9595

Texte de la question

Mme Paula Forteza attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'escalade des violences politiques au Nicaragua et les risques encourus par les ressortissants français y résidant. Depuis le début des manifestations, le 18 avril, 139 personnes ont été tuées dans des affrontements avec les forces de sécurité et des milices armées fidèles au président Ortega, selon le Centre nicaraguayen des droits de l'homme (CENIDH). Alors que les efforts de médiation de l'épiscopat catholique en faveur de l'ouverture de négociations semblent être restés vains, les tensions restent extrêmement vives et la possibilité d'une recrudescence généralisée des violences est bien réelle. Ayant reçu plusieurs témoignages particulièrement inquiets de Français établis au Nicaragua, craignant pour leur sécurité et celle de leurs proches, elle le prie de préciser la position du Gouvernement sur cette crise économique, sociale et politique généralisée qui touche le pays ainsi que les initiatives diplomatiques envisagées pour accompagner un retour à la paix. Elle le prie également d'expliquer les mesures envisagées par le Gouvernement pour assurer la protection des Français qui y sont établis.

Texte de la réponse

Le Nicaragua connaît depuis le 18 avril une situation de grave crise politique et sécuritaire. Le bilan de cette crise est extrêmement lourd, à la suite de la répression violente qui a suivi la tenue de manifestations et de nombreux incidents ont été constatés autour des barrages qui bloquent un grand nombre d'axes routiers. Les dernières informations font état de plusieurs centaines de morts et de plus de 2 000 blessés. Aucun ressortissant français n'a été signalé parmi ces personnes. La France, par la voix du porte-parole du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, a condamné ces violences et l'usage disproportionné de la force et a appelé le gouvernement nicaraguayen à préserver la voie du dialogue national, mise en œuvre sous les auspices de la Conférence épiscopale du Nicaragua. Ce dialogue national est indispensable pour permettre une sortie pacifique et négociée de la crise actuelle, et pour permettre aux discussions sur la démocratisation et la justice de progresser. Cette position a été rappelée au ministre Sidharta Marin, conseiller du président Daniel Ortega pour les affaires internationales, qui a été reçu à sa demande au ministère de l'Europe et des affaires étrangères au mois de mai. Face à l'ampleur de ces violences et à la gravité des faits rapportés par les organisations de défense des droits de l'Homme, il est indispensable que des enquêtes puissent être menées pour identifier les responsables de ces actions, et les traduire en justice. C'est pourquoi la France a également marqué son soutien à la mise en place d'un mécanisme d'enquête internationale, autonome et indépendant, comme l'a recommandé la Commission interaméricaine des droits de l'Homme (CIDH). Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères et l'ambassade de France au Nicaragua sont pleinement mobilisés pour suivre sur place la situation de nos ressortissants. Le nombre de nos ressortissants inscrits auprès des services de l'ambassade de France au Nicaragua est de 811 personnes. L'ambassade rappelle régulièrement à l'attention de la communauté française les consignes de sécurité. La fiche de conseils aux voyageurs est régulièrement actualisée et déconseille formellement les voyages au Nicaragua et demande aux touristes français encore présents au Nicaragua de quitter le pays. Depuis trois mois, l'ambassade a rehaussé le niveau de mise en

œuvre de son plan de sécurité. Ce dispositif a permis, directement ou en lien avec les chefs d'îlots, d'assister plusieurs compatriotes, notamment des touristes, afin de leur permettre de quitter le Nicaragua. Les services de l'ambassade se sont également efforcés, en lien avec le Lycée français et l'Alliance française de Managua, de continuer d'assurer le fonctionnement de ces deux structures. Enfin, un renfort a été mis à la disposition de l'ambassade. Dans le même temps, la France et les Etats membres de l'UE continuent de se concerter étroitement pour évaluer l'évolution de la situation, notamment sur le plan sécuritaire, et pour étudier les modalités que pourrait revêtir le soutien de l'UE pour favoriser un règlement de cette crise, en lien avec l'Organisation des Etats américains.

Données clés

Auteur : [Mme Paula Forteza](#)

Circonscription : Français établis hors de France (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9595

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 juin 2018](#), page 5215

Réponse publiée au JO le : [28 août 2018](#), page 7619